

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

16-03-2009 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le seizième jour de mars deux mille neuf (2009) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara,, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères),Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, Directeur Général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

52-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

53-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 16 février 2009.

ADOPTÉE

54-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de février 2009.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
4219	Hydro-Québec	5,804.67 \$
4220	Ministère du Revenu du Québec	6,618.04 \$
4221	Bati Consult	203.18 \$
4222	Corporation des Officier	507.94 \$
4223	Hydro-Québec	5,011.57 \$

4224	Petite Caisse	705.96 \$
4225	Receveur Général du Canada	311.00 \$
4226	Société Québ. D'Ass. Des Eaux	1,559.53 \$

TOTAL : **20,721.89 \$**

Salaires	41,652.33 \$
R.E.E.R	2,957.45 \$
Frais de banque	120.00 \$
Dicom	\$
Remboursement (intérêts)	\$
Remboursement / PR 7	\$

TOTAL : **44,729.78 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mars 2009.

4227	Bell Canada	1,329.35 \$
4228	Soc. de l'Assurance Automobile Qc	14,957.00 \$
4229	Télus Mobilité	473.84 \$
4230	Financière Banque Nationale	2,514.98 \$
4231	Ministère du Revenu du Québec	7,078.09 \$
4232	Receveur Général du Canada	5,371.57 \$
4233	Fonds de Pensions Alimentaires	768.80 \$
4234	Hydro-Québec	1,217.82 \$

TOTAL : **19,275.17 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 16 MARS 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
4235	Alarme Joliette	516.81 \$
4236	Au Coin du Dépannage inc.	50.00 \$
4237	Beauséjour Dominique	207.00 \$
4238	Bellerose Réal Jr	12.95 \$
4239	Bell-Gaz Ltée	1,339.56 \$
4240	Bellerose Alain	391.90 \$
4241	Bell Canada	108.31 \$
4242	Berry Fab Métal	457.14 \$
4243	Boisjoli transport inc.	651.39 \$
4244	Camions Excellence	6,806.63 \$
4245	Cantara Nicole	238.15 \$
4246	Chambre de Commerce	99.33 \$
4247	Charrette Jean-Pierre	20.29 \$
4248	Chemaction	304.76 \$
4249	Conteneur Recycle inc.	1,264.77 \$
4250	Defoy Électrique inc.	2,039.18 \$
4251	Dépanneur R. Prud'Homme	329.17 \$
4252	Diffusion Strato inc.	328.19 \$
4253	EBI Environnement	4,755.77 \$
4254	Endress + Hauser Canada Ltée	1,257.27 \$
4255	Équipements Sigma inc.	1,769.32 \$
4256	Equip. Industriels Joliette Inc.	350.24 \$
4257	Equipement de Bureau Joliette	149.00 \$

4258	Fédération Québécoise	182.93 \$
4259	Ferland Pascal	91.50 \$/
4260	Fonds de l'information foncière	36.00 \$
4261	Garage R.P.A. Gervais inc.	5.64 \$
4262	Garage Tellier & Fils	120.49 \$
4263	Georges-H. Durand Ltée	45.89 \$
4264	Gilles Boisvert Enr.	79.00 \$
4265	Groupe CCL	218.98 \$
4266	Hydro-Québec	1,880.34 \$
4267	ITT Flygt	460.53 \$
4268	Joliette Dodge Chrysler	198.41 \$
4269	Lacelle Francis	122.50 \$
4270	L'Association des Pompiers St-Michel	432.00 \$
4271	La Survivance	5,070.89 \$
4272	Leblanc & Plante Enr.	816.04 \$
4273	Lefebvre Germaine	83.00 \$
4274	Le Fonds de Solidarité	4,458.52 \$
4275	Le Groupe Pétrolier Olco inc.	11,300.56 \$
4276	Les Mac. St-Jovite inc.	1,528.93 \$
4277	Les Spécialistes AVA inc.	838.61 \$
4278	Marc Levasseur	696.68 \$
4279	M.C. Beauséjour & Richard inc.	514.01 \$
4280	Mécanique Jecc Ltée	2,333.51 \$
4281	Michelin Amérique du Nord inc.	5,963.86 \$
4282	M.R.C. de Matawinie	12,773.25 \$
4283	Néopost Canada Ltée	416.74 \$
4284	P.E. Boisvert Auto Ltée	237.80 \$
4285	Pièces D'Auto Joliette inc.	494.09 \$
4286	Robert Chayer Enr.	899.67 \$
4287	Satelcom Internet	768.72 \$
4288	Satelcom inc.	1,476.71 \$
4289	Stéphane St-Jean	71.50 \$
4290	Strongco inc.	1,383.89 \$
4291	Techno Diésel inc.	546.75 \$
4292	Wurth Canada Ltée	405.57 \$
TOTAL :-		80,400.64 \$
4293	Bellerose Jean-Pierre	185.00 \$
4294	Bellerose Alain	60.00 \$
4295	Contrôle Télérobo	3,623.29 \$
4296	Corporation des Officiers Mun.	524.87 \$
4297	CPU Service inc.	84.66 \$
4298	David Lyne	83.05 \$
4299	EBI Environnement	6,124.54 \$
4300	Hétu Jocelyn	214.37 \$
4301	Hydro-Québec	22.74 \$
4302	Les Services de Gestion SGT	3,470.91 \$
4303	Ministre du Revenu du Québec	324.79 \$
4304	Québec Linge	407.75 \$
4305	Satelcom inc.	900.74 \$
4306	Univar Canada Ltée	1,738.20 \$
4307	USD	10,523.91 \$
TOTAL :-		28,288.82 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

09-02-16 Propriétaire chemin des Cantonniers – service téléphonique de Bell Canada.
09-02-16 Alain Bouchard – Plainte bruit au 1081, chemin des Cyprès.
09-02-19 Club Fadoq de Saint-Michel-des-Saints – fermeture Salon de Quilles.
09-02-20 Chambre de Commerce Haute-Matawinie – fermeture Salon de Quilles.
09-03-02 M.T.Q. Joliette – réponse à la demande de circulation de VTT sur le chemin Brassard
09-03-04 Ministère du Développement Économique – renouvellement du statut “Zone Touristique”.
09-03-06 Maison chaleur et confort – le chauffage au bois, pur l’encadrement, contre le banissement.
09-03-09 Centre Communautaire Bénévole Matawinie – soirée reconnaissance
09-03-09 Fondation des Samares – tournoi de golf
09-03-10 Recyc-Québec – versement de la compensation pour la collecte sélective 2007
09-03-10 Jacques Mallette – plage Baie-du-Milieu

55-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Tournoi golf D’autoriser l’inscription de deux golfeurs au tournoi de la Fondation des
Fondation des Samares qui se tiendra à Berthier le 4 juin 2009. Les frais de déplacement
Samares. et autres frais relatifs seront remboursés

ADOPTÉE

56-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter états D’accepter les états financiers 2008 de la Municipalité de Saint-Michel-des-
financiers Saints.

ADOPTÉE

----- Avis de motion est donné par Richard Gilbert, conseiller, qu’à une prochaine
assemblée sera adopté un règlement modifiant le règlement no 435-2001 afin
d’augmenter le fonds de roulement à 600 000\$.

Avis de motion est donné par François Dubeau, conseiller, qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté :

RÈGLEMENT OMNIBUS 521-2009

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET RELATIF À L'ARTICLE 116 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME # 319-1992

- Afin de modifier la définition du terme *superficie d'un bâtiment*;

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- Afin de préciser le nombre de bâtiment principal autorisé par terrain;
- Afin d'ajouter l'usage «habitation multifamiliale» à la zone Vb-9 seulement;
- Afin de modifier la grille des spécifications;

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) # 400-1998

- Afin de déterminer l'implantation des bâtiments accessoires, annexes et dépendances

----- Dépôt de l'évaluation de divers travaux pour le programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence.

59-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autorisation pr D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, d'être le signataire autorisé et
signer adhésion carte en son absence Claude Benoit, secrétaire trésorier adjoint, comme signataire
affaires Ultramar et en son absence Claude Benoit, secrétaire trésorier adjoint, comme signataire
Mastercard. substitut pour la demande d'adhésion et de gestion des cartes affaires
Ultramar Mastercard.

ADOPTÉE

60-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat de ponceaux Suite aux soumissions demandées, l'achat des ponceaux pour l'année 2009 se
pr 2009. fera chez RONA, étant le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

61-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Cession du chemin Que la Corporation pour le Développement du Lac-Taureau cède
des Érables par la gratuitement à la municipalité le Chemin des Érables étant le lot 1-482 du
Corp. Pr Dév. Du bloc 1, canton de Masson, Maskinongé, tel que décrit au plan de Jacques
Lac-Taureau Drainville, arpenteur-géomètre, minute 3470, dossier 39783.

Que messieurs Jean-Pierre Bellerose et Alain Bellerose respectivement maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire André Laporte.

ADOPTÉE

62-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Contrat surveillant sauveteur à la plage municipale D'accepter l'entente du Centre Aquatique pour un contrat de service de surveillant sauveteur à la plage municipale, tel que défini dans la proposition du 23 février 2009.

D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, à signer le contrat pour et au nom de la municipalité. Le coût est de 8 674.44\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

63-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui projet ZEC Lavigne D'appuyer le projet du ZEC Lavigne dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010.

ADOPTÉE

64-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui projet ZEC Collin D'appuyer le projet du ZEC Collin dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010

ADOPTÉE

65-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autorisation pr assister à l'assemblée annuelle chambre de commerce. D'autoriser les membres du conseil d'assister à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie qui aura lieu le mardi 24 mars 2009, 18h00, à l'Auberge Matawinie. Les frais de déplacement et autre frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

66-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Congrès COMBEQ 2009 D'autoriser l'inscription de Pascal Ferland, superviseur du service d'urbanisme, au congrès de la COMBEQ à Québec le 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2009. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

67-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Congrès 2009 ADMQ D'autoriser l'inscription d'Alain Bellerose, directeur général, au congrès de l'ADMQ à Gatineau les 6-7-8 mai 2009. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

68-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter procès-verbal du CCU D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 4 mars 2009 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

69-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter de M. Dumont dérogation M. Richard **Demande de dérogation mineure par M. Richard Dumont pour la propriété située au 111, chemin Dolores (secteur de St-Ignace Sud). La demande concerne un bâtiment accessoire se trouvant à 17' (5.18m) de la limite de propriété avant, au lieu de 39,37' (12m), ce qui contrevient à l'article 7.12.5 du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Richard Dumont pour la propriété située au 111, chemin Dolores (secteur de St-Ignace Sud). La demande concerne un bâtiment accessoire se trouvant à 17' (5.18m) de la limite de propriété avant, au lieu de 39,37' (12m), ce qui contrevient à l'article 7.12.5 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT la topographie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire se trouve à l'arrière du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le chemin est un chemin privé ayant peu de circulation;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Richard Dumont

ADOPTÉE

70-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter construction de André Gibeau projet de **Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. André Gibeau pour la propriété située au 1621, chemin des Conifères.**

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. André Gibeau pour la propriété située au 1621, chemin des Conifères.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA # 400-1998;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction (PIIA) de M. André Gibeau pour la propriété située au 1621, chemin des Conifères.

ADOPTÉE

71-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet
lotissement de
Gestion St-Michel
inc.

Étude d'un projet de lotissement de Gestion St-Michel Inc, a/s de M. Jean-Claude Chemarin pour la propriété située sur le chemin Saint-Benoit, plus précisément sur une partie du lot 14, rang 2 Sud-Est, canton de Provost (plan FE-409, dossier E-1 089, minute 409, préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteur-géomètre).

Le CCU a étudié un projet de lotissement de Gestion St-Michel Inc, a/s de M. Jean-Claude Chemarin pour la propriété située sur le chemin Saint-Benoit, plus précisément sur une partie du lot 14, rang 2 Sud-Est, canton de Provost (plan FE-409, dossier E-1 089, minute 409, préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteur-géomètre).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de Gestion St-Michel Inc, a/s de M. Jean-Claude Chemarin pour la propriété située sur le chemin Saint-Benoit, plus précisément sur une partie du lot 14, rang 2 Sud-Est, canton de Provost (plan FE-409, dossier E-1 089, minute 409, préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteur-géomètre)

ADOPTÉE

72-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter
conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 28 février 2009.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de février 2009.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 9 mars 2009.

73-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Affecter solde du
règl 471-2004 à la
dette.

D'affecter le solde disponible du règlement 471-2004 pour un montant de 33 663.\$ à la dette qui sera refinancée en juin 2009.

ADOPTÉE

74-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande subvention pr réseau routier De demander au député de Berthier, André Villeneuve, une subvention pour l'amélioration ou la construction du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

75-2009 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Projet mise en valeur du Tourisme et Loisirs Culturels en Haute-Matawinie. Dans le cadre du projet de mise en valeur du Tourisme et Loisirs Culturels en Haute-Matawinie, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints autorise ce qui suit :

- Une contribution monétaire de 3 500\$/an pour salaire de la personne-ressource
- Un local avec ordinateur, téléphone et accès internet 1 jr/semaine dans chaque municipalité.
- Autorisation d'utilisation du photocopieur et papeterie pour imprimerie d'avis à la population ou autre
- Mise à la disponibilité des équipements de loisirs et de culture, salles communautaires et autres gratuitement pour les activités proposées.
- Gestion du budget des loisirs (aide à la planification).
- Liberté décisionnelle du comité au niveau des agissements de la personne-ressource et des activités qui seront proposées en respect des visions de chaque municipalité.

ADOPTÉE

76-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Approbation d'un texte de la démarche citoyenne en Haute-Matawinie Dans le cadre de la démarche citoyenne en Haute-Matawinie, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon, le conseil municipal approuvé le texte suivant :

Saint-Michel-des-Saints, Saint-Zénon : un territoire qui nous ressemble, un avenir qui nous rassemble.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, le «nous» fait référence aux résidents permanents, aux villégiateurs et aux touristes. Chacun de ces acteurs joue un rôle important dans le développement de notre communauté et a l'opportunité de prendre sa place. Ambassadeurs de nos villages, ils témoignent au monde leur sentiment d'appartenance.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous nous développons par la participation citoyenne. Les citoyennes et citoyens se concertent sur les enjeux qui les concernent, prennent position collectivement et se mobilisent pour assurer des actions correspondant aux besoins réels de notre population. Nos municipalités reconnaissent la voix citoyenne, la considèrent dans l'exercice de leur pouvoir et évoluent selon son rythme. Les citoyennes et citoyens avec les conseils municipaux sont complices du développement de nos villages et travaillent ensemble.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous croyons et adhérons aux principes du développement durable. Tout projet, initiative, décision prennent en compte la dimension sociale, économique, environnementale et culturelle dans la recherche du meilleur équilibre pour aujourd'hui tout en mesurant les impacts sur les générations à venir.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous sommes nés de la nature. Nous avons appris à cohabiter avec elle et veillons maintenant au respect de nos ressources naturelles. Peuple de forêts et de lacs ouvert sur le monde, nous sommes riches de notre nature et de nos paysages. Ils nous valent une reconnaissance locale, régionale et internationale acquise par l'énergie citoyenne déployée autant pour la mettre en valeur que pour la préserver.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous rayonnons aussi par le son de nos musiciens, par les couleurs de nos peintres, par le talent de nos artistes et le savoir-faire de nos artisans.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous faisons de l'accessibilité et de la disponibilité des services et activités une priorité. Médecins et professionnels de la santé de pair avec les organismes communautaires travaillent chez nous à la prévention, à la guérison et au maintien de la santé de notre population. Nous pouvons jouir d'activités de loisirs diversifiées et organisées peu importe notre revenu, statut, restriction physique ou psychologique. Notre région est accessible et dotée d'un réseau routier adéquat du Nord au Sud et d'Est en Ouest qui permet autant aux gens de l'extérieur de venir bénéficier de nos services et activités qu'à nous des leurs.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous travaillons dans des petites et moyennes entreprises diversifiées qui nous permettent d'avoir des revenus stables et suffisants. La forêt et les lacs offrent leurs ressources ainsi que des possibilités d'emplois aux gens de notre communauté. Pour les industries de chez nous, le respect de l'environnement et la qualité de vie de leurs employés constituent des objectifs aussi importants que la rentabilité.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous avons à cœur le renouvellement des générations. De jeunes familles font le choix de s'établir chez nous. Comme nous croyons en la transmission des savoirs, en la formation, nous offrons l'opportunité aux jeunes d'aller à l'école du primaire au secondaire ici et d'acquérir un diplôme d'études professionnelles. Des perspectives d'avenir attrayantes stimulent le retour de celles et ceux qui poursuivent leurs études à l'extérieur.

À Saint-Michel-des-Saints et St-Zénon, nous avons pris le pari de faire ensemble, de rallier nos valeurs communes parce que nous croyons que notre détermination, notre fierté, notre sens du travail permettront toujours à notre communauté d'avancer.

Deux villages vivants, accueillants, dynamiques : Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon. C'est chez nous, C'est nous.

ADOPTÉE

77-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser l'adhésion de la municipalité aux Fleurons du Québec au tarif triennal de 870.\$, plus taxes.

ADOPTÉE

78-2009

Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande à Min. des Aff. Mun. Et Régions pr mise en place projet ch. Lac-Taureau phase III.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints par voie de résolution de son conseil en 2006, déposait une demande au Gouvernement du Québec concernant le programme des infrastructures qui était accompagné d'une étude préliminaire intitulé " chemin du Lac-Taureau phase III".

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité a été ciblée ville mono-industrielle et qu'elle subit présentement une immense crise forestière amplifiée par la crise économique actuelle.

A CES CAUSES :

QUE le conseil municipal et tous les citoyens demande à la ministre des Affaires Municipales et des Régions d'intervenir dans les plus brefs délais, afin de relancer l'emploi chez-nous, en recommandant la mise en place du projet phase III chemin du Lac-Taureau.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

79-2009

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire